

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1897)
Heft: 1

Artikel: Election du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-238342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore plus de succès que celles des années précédentes, et elle a produit une recette de fr. 58, qui a contribué à couvrir une partie des frais. — M. Reymann regrette que l'Exposition nous ait empêchés de faire la traditionnelle sortie d'automne ; il engage le prochain Comité à ne pas laisser cette partie de notre programme dans l'oubli.

La Commission a constaté avec regret que certains sociétaires négligent de payer leurs cotisations ; elle leur recommande de se mettre en règle afin d'éviter l'application du nouveau règlement.

4° Election du Comité.

M. Pesson voudrait que nous eussions davantage de contact avec les autres associations pédagogiques romandes. Nous aurons un congrès dans deux ans, et il se pourrait que cette époque fût marquée par une crise au point de vue romand. Il serait désirable de donner à notre Comité une influence plus grande, en y accordant au Comité central une représentation aussi large que possible.

M. Hunsinger désire aussi voir se renforcer l'association genevoise, car nous devons dès maintenant envisager comme une éventualité bien probable la nécessité de créer chez nous un organe pédagogique.

M. Pesson regrette de voir se manifester de divers côtés des signes d'affaiblissement de l'union des associations romandes. Il faut réagir contre les tendances particularistes, serrer les coudes et accorder toute notre confiance à l'*Educateur*, qui reste notre organe régulier.

Après ce court échange de vues, il est procédé à l'élection du Comité.

Au premier tour de scrutin sont élus :

MM. Rosier, Constantin, Pautry, Baatard, Grosgurin, Mégard, Thorens.

M. Baatard est réélu président.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1897.

MM. Levant, Moser, Schmidt, Lescaze et Compagnon sont nommés par acclamation.